



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Lycée François Mauriac

Année Scolaire 2018-2019
Séance n° 2 du 27 Novembre 2018

Membres Présents : 22

Quorum : 14

Téléphone
05.56.38.52.81
Télécopie
05.57.80.20.50

1 rue Henri Dunant
B.P. 140
33015 Bordeaux cedex

Ce.00330027a@ac-bordeaux.fr

ORDRE DU JOUR

- Installation du conseil d'administration et des différentes commissions,
- Adoption du PV du Conseil d'Administration du 08 octobre 2018,
- Adoption du projet de budget 2019,
- Validation de la liste des contrats et conventions pour l'année scolaire 2018-2019,
- Validation des sorties d'inventaire,
- Décision budgétaire modificative n° 08
- Modification de la désaffectation de parcelles de terrain dans le cadre du projet conduit par Euratlantique dans la zone sud du lycée,
- Information sur la réforme du lycée et du baccalauréat,
- Questions et informations diverses.

Etaient présents : Lou-Salomé BECOT, John BOURGINE, Pauline BOURMAUD-DANTO, Valérie BLADANET, Louise BRAIZAT, Christian COULAIS, Dominique DARRIP, Christian DETRIEUX, Hélène ELOUARD, Violette GEAY, Muriel GUIONIE, Jean HOURCADE, Jean-Philippe LADEVEZE, Jérôme LAMBERT, Nina-Anaïs LAMOTTE, José LEITAO, Mathilde MAURIN, Franck NIEL, Virginie PARDO, Myriam TRANNOY, Virginie TROPHY-GRANGER, Alain VIDAL

Président : M. Jean-Philippe LADEVEZE

Secrétaire : Mme Virginie PARDO

Signature :

Le Président, Jean-Philippe LADEVEZE

Signature :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA du 08/10/2018

Monsieur le Proviseur ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance précédente du 8 octobre 2018.

APPROBATION DU CR DU CA du 08/10/2018

FAVORABLE : **15**

DEFAVORABLE : **0**

ABSTENTION : **7**

COMPTE RENDU DU CA ADOPTE

Les représentants des enseignants s'abstiennent lors du vote car ils n'ont pas reçu le CR du CA en version papier.

Le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2018 est adopté. Il sera mis en ligne sur le site de l'établissement.

Les représentants des enseignants ont fait connaître deux questions à ajouter à l'ordre du jour de ce conseil du 27 novembre :

- Les modalités d'attribution des aides aux élèves en difficulté financière
- Les conditions de travail des enseignants

Monsieur HOURCADE souhaite que soit également lu deux textes concernant :

- Le statut des AESH
- La réforme du lycée et du bac

Monsieur le Proviseur suggère que ces points soient évoqués lors des questions diverses.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Les tableaux des différents conseils et commissions ont été envoyés par mail à chaque collègue afin qu'ils puissent y désigner leurs représentants. Les collègues n'ayant pas fait retour de ces tableaux les remettent lors du présent CA.

Les tableaux renseignés seront joints au compte rendu.

BUDGET 2018

Monsieur NIEL rappelle le découpage en service, AP, VE, ALO, SRH, SBN.

Le budget présenté pour 2019 s'élève à :	1 374 536,26 euros	pour la 1 ^{ère} section,
	9 100,00 euros	pour la 2 ^{ème} section,
	1 383 636,26 euros	Total Général

1 339 129,01 euros Montant de recettes

Il est donc fait un prélèvement sur le Fond de Roulement pour 44 507,25 euros.

Madame BOURMAUD DANTO s'interroge sur la baisse des « Activités Pédagogiques » par rapport au budget 2018, soit 35 850 euros.

Monsieur NIEL justifie cette baisse par le fait qu'en 2018, des subventions spécifiques de la Région avaient été allouées et intégrées au budget (tapis de sport et achat de matériel de sciences physique).

Madame BLADANET rappelle que la lecture des documents relatifs au budget est difficile et souhaite un document plus synthétique qui soit à la portée de tous.

De même, les parents d'élèves rencontrent des difficultés avec la multitude de sigles énoncés.

Monsieur NIEL rappelle les différents services.

A la question des parents d'élèves sur la ligne « restauration scolaire » qui apparaît en baisse, Monsieur NIEL indique que l'offre de repas à la semaine est maintenant limité à 4 ou 5 repas/semaine, les élèves n'ayant pas ces besoins préfèrent déjeuner au ticket.

Les parents d'élèves indiquent avoir eu des remontées satisfaisantes sur la qualité du restaurant scolaire mais les quantités sont parfois insuffisantes.

Madame DARRIP souhaiterait que les matières telles que l'Arabe, la philosophie ou le Chinois soient prises en compte lors de la répartition des crédits pédagogiques. Monsieur le Proviseur demande que les besoins soient remontés à la Direction de l'établissement.

Madame DARRIP rappelle les difficultés financières de certaines familles d'élèves pour participer aux sorties ou voyages scolaires et s'interroge sur la possibilité d'aides d'urgence, ponctuelles, sans passer par la commission d'attribution de fonds sociaux. Monsieur le Proviseur précise que l'établissement ne possède pas de « caisse d'avance » mais qu'on peut envisager de simplifier les procédures d'attribution de fonds sociaux. Les demandes seront examinées au cas par cas pour les situations d'urgence et régularisées ensuite lors de la commission.

Les représentants de parents d'élèves annoncent qu'ils peuvent aussi offrir des aides en relation avec des projets pédagogiques ou des sorties et voyages scolaires. Monsieur le Proviseur précise que les aides doivent être réparties sur l'ensemble du groupe et ne peuvent être individuelles.

Pour essayer d'éviter l'intervention d'un huissier et les éventuelles poursuites pour les impayés de demi-pension, Monsieur NIEL propose d'informer avec les courriers de rappel de la possibilité d'une aide.

Madame BLADANET indique que le photocopieur mis à la disposition en salle des professeurs est peu performant et surtout très lent.

Madame BLADANET s'étonne de la ligne budgétaire CDI, inchangée depuis 4 ans, bien que les effectifs élèves soient en hausse.

Monsieur NIEL confirme un budget pour le CDI de 9000 euros comprenant les abonnements, l'achat d'ouvrages et les fournitures diverses, et précise n'avoir jamais refusé de commandes.

Madame TROPHY GRANGER propose d'augmenter le budget CDI afin d'éviter les demandes complémentaires.

Les représentants de parents d'élèves annoncent une augmentation de 10% de leur aide au CDI.

Madame BLADANET demande des précisions sur l'UFA, Monsieur NIEL rappelle que la section d'apprentissage gérée auparavant dans l'établissement est devenue une UNITE DE FORMATION D'APPRENTIS, gérée maintenant par le lycée Gustave Eiffel (siège comptable).

A ce sujet, Madame DARRIP indique que les enseignants de lycée François Mauriac qui interviennent auprès des BTS par apprentissage n'ont pas été payés depuis septembre. Madame BOURMAUD DANTO précise que les enseignants ont commencé les cours à la rentrée dans l'illégalité.

Monsieur NIEL expose des difficultés dues à des conventions non conformes, non validées et votées tardivement par le lycée Gustave Eiffel.

Madame BOURMAUD DANTO souhaite avoir des informations sur la ligne budgétaire « visites en entreprise », M. NIEL explique qu'il s'agit de remboursement de frais de déplacement pour les formateurs qui visitent les apprentis sur leurs lieux de stage.

Les représentants des parents d'élèves indiquent que deux élèves ne pouvant monter les étages pour des raisons de santé lors d'une panne d'ascenseur, se sont vus proposer de rentrer chez eux. Monsieur le Proviseur adjoint invite les élèves à venir le voir afin de trouver des solutions adaptées sachant qu'il ne pourra pas déplacer les salles spécifiques (laboratoires, salles informatiques).

VOTE DU BUDGET

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **11**

POUR : **11**

BUDGET ADOPTE

CONVENTIONS ET CONTRATS

Monsieur Niel présente la liste des contrats et conventions.

CONVENTIONS ET CONTRATS

FAVORABLE : **15**

DEFAVORABLE : **0**

ABSTENTION : **7**

CONVENTION ADOPTEE

Une convention concernant le lycée TREGY n'apparaît pas sur la liste des contrats et conventions passée au vote précédemment car arrivée tardivement.

Le lycée François Mauriac accueille à titre gracieux des élèves du lycée Trégy dans le gymnase sur les créneaux restés disponibles pour la période du 19/11/18 au 15/01/2019.

CONVENTION LYCEE TREGY

FAVORABLE : **22**

DEFAVORABLE : **0**

ABSTENTION : **0**

CONVENTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

SORTIES D'INVENTAIRE

Monsieur NIEL précise qu'il s'agit des biens propres au lycée, totalement amortis et qui nécessitent une sortie d'inventaire.

Monsieur HOURCADE propose que ces biens soient proposés aux personnels de l'établissement ou à des associations. Monsieur le Proviseur approuve.

SORTIES D'INVENTAIRE

FAVORABLE : **22**

DEFAVORABLE : **0**

ABSTENTION : **0**

ADOPTÉES A L'UNANIMITE

DBM 2018 – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Monsieur NIEL expose la DBM, et précise les déficits dûs à l'achat de produits d'entretien et de nettoyage pour un montant de 8000 euros, et les sorties d'inventaire (biens rentrés sans durée et considérés amortis après 5 ans) pour un montant de 12000 euros.

DBM 2018

FAVORABLE : **11**

DEFAVORABLE : **0**

ABSTENTION : **11**

DBM 2018 ADOPTEE

EURATLANTIQUE

Monsieur le Proviseur informe et sollicite un avis des membres du CA sur les modifications prévues par le chantier EURATLANTIQUE sur le parking du lycée. Il a fallu revoir les cessions de terrain initialement prévues du fait de l'implantation des salles en bois depuis 1 an.

Les enseignants déplorent la perte de 6 places de stationnement et précisent que le stationnement est déjà difficile, que ce soit sur le parking auto ou dans le garage à vélo.

Monsieur le Proviseur évoque la possibilité d'utiliser pour certaines catégories de personnels les espaces disponibles vers la rue Henri Dunant et annonce qu'il demandera à la Région le déplacement de l'actuel local pour les poubelles pour agrandir le garage à vélos.

Madame TROPHY GRANGER regrette l'absence de représentants de la Région au CA.

Les parents d'élève s'inquiètent du remplacement des arbres existants.

AVIS EUROATLANTIQUE

FAVORABLE : **6**

DEFAVORABLE : **7**

ABSTENTION : **9**

AVIS DEFAVORABLE

REFORME DU LYCEE ET DU BACCALAUREAT

Monsieur le proviseur présente les enseignements optionnels et de spécialisé pour les classes de 2nde et de 1^{ère} qui seront proposés dans le lycée dans le cadre de la réforme.

En 2nde : Enseignements optionnels_ : Latin
Domaine général LVC (Arabe, Italien et Portugais)
Arts
Enseignements optionnels : Science et Laboratoire
Domaine technologique Management et Gestion

En 1^{ère} : Enseignements de spécialité : Arts
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères
Littérature et LCA (Latin)
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique-chimie
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales

Enseignements Optionnels : Latin
LVC (Arabe, Italien et Portugais)
Arts

Monsieur le Proviseur rappelle qu'une Assemblée Générale avec les enseignants a déjà eu lieu, que deux réunions d'information pour les parents d'élèves de 2nde sont programmées le 13 décembre prochain et qu'un sondage sera effectué début janvier auprès des élèves des classes de 2nde portant sur leur choix de spécialité pour la 1^{ère}.

Les parents d'élèves s'interrogent sur ce sondage. Quelles seront les possibilités envisagées si ce dernier ne correspond pas aux prévisions ?

Monsieur le Proviseur indique que des ajustements seront toujours possibles, comme actuellement et que, par ailleurs, des négociations seront menées avec les familles ayant exprimé des choix impossibles à satisfaire dans l'établissement.

Suite à une question des représentants des parents d'élèves, Monsieur le Proviseur indique que les éventuels doublants de 1^{ère}, qui sont toujours très peu nombreux, doubleraient dans une 1^{ère} rénovée.

Madame TROPHY GRANGER demande que les réunions d'information de 2nde et Terminale ne soient plus programmées aux mêmes dates, les parents ayant des enfants dans les deux niveaux ne pouvant y assister.

Monsieur le Proviseur indique également les dates des différents conseils et commissions à venir autour de la répartition de la DGH :

Conseil Pédagogique : 19 Janvier 2019

Commission Permanente et Conseil d'Administration : Février 2019

Madame BLADANET souhaite exposer à l'ensemble des membres du CA, ses inquiétudes quant à la réforme du lycée et du baccalauréat et évoque les problèmes suivants :

- Stress pour les élèves
- Organisation compliquée
- Nouvelles disciplines enseignées sans concours d'accès
- Multiplication des contrôles
- Programme connu tardivement sans concertation
- Mise en concurrence des enseignants
- Disparition de l'AP et du tutorat
- Suppression de postes dans le secondaire
- Classes surchargées

Monsieur le Proviseur récuse l'idée d'une réforme pensée dans le but de supprimer des postes. Il affirme qu'il est désormais de notre devoir de réussir la mise en place de cette réforme dans l'intérêt des élèves.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur HOURCADE fait lecture du texte joint concernant la réforme du lycée et du baccalauréat intitulé « Voeu des représentants élus CGT'Educ'action, Snes/FSU et Sud Education des personnels enseignants et d'éducation au CA du Lycée F. Mauriac ».

A la suite de cette lecture, 15 membres du CA souhaitent s'associer à ce courrier.

Madame DARRIP s'explique sur les conditions de travail des enseignants, précisant que 2 toilettes seulement sont mises à la disposition de plus de 100 personnes, et demande de rallonger la récréation ou de mettre à leur disposition 2 toilettes supplémentaires. Il paraît également indispensable de changer le réfrigérateur et l'évier de la salle des professeurs et de mettre à leur disposition un véritable vestiaire.

Monsieur le Proviseur indique qu'il faut envisager la restructuration de l'espace mis à disposition des enseignants pour répondre à des besoins nouveaux. Une demande sera faite auprès des services de la Région.

Pour ce qui est d'une récréation rallongée, Monsieur le Proviseur et Monsieur le Proviseur Adjoint annoncent que le temps scolaire ne sera pas modifié.

Madame DARRIP souhaite faire connaître à l'ensemble des membres du CA, les problèmes rencontrés par les enseignants pour l'utilisation de YOUTUBE.

Monsieur le Proviseur Adjoint confirme les difficultés de débit Internet rencontrées lors des tests de 2nde et annonce que des démarches à ce sujet ont été effectuées auprès de la Région et de l'équipe mobile mais que les délais sont longs et les procédures compliquées.

Monsieur HOURCADE souhaite présenter aux membres du CA une motion des représentants élus CGT' Educ'action, Snes/FSU et Sud Education des personnels enseignants et d'éducation au CA du Lycée F. Mauriac pour dénoncer les conditions actuelles de travail et de statut des AESH dans l'Education Nationale. Il fait lecture du document et 16 membres du CA souhaitent s'associer à ce courrier.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la mise en place des produits labellisés Bio en 2022. Monsieur NIEL confirme la prise en compte de ces produits dans le marché alimentaire dès 2019. Madame BOURMAUD DANTO propose que la MDL accompagne cette réflexion.

Les représentants des parents d'élèves exposent leurs difficultés d'exercer et listent les problèmes suivants :

- Affichage
- Accès à la saisie d'information sur le site internet du lycée
- Horaires des conseils de classes ne permettant pas une présence optimale.

De plus, les parents d'élèves demandent une version papier des documents préparatoires au CA.

Monsieur le Proviseur promet d'être vigilant pour faciliter la présence et l'action des représentants des parents d'élèves dans le lycée.

La séance est levée à 20h33.